

NEWS

Bi-mensuel

1 - 15 mai 1989

No. 133

SOLIDARNOŚĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

LE PROGRAMME ELECTORAL DU COMITE CIVIQUE DE SOLIDARNOSC

Pourquoi allons-nous voter ?

Nous appelons à prendre part aux élections parce que nous voyons l'interêt que la Pologne peut retirer de la participation de forces indépendantes à la Diète et au Sénat.

C'est là une chance importante pour le présent et l'avenir. Nous savons que nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi participer à ces élections. Que peuvent-elles apporter puisqu'elles ne sont pas pleinement démocratiques ? Nous voulons répondre à cette question.

En nous présentant aux élections, nous ne fermons pas les yeux sur le caractère non-démocratique du système de gouvernement du pays et nous ne voulons pas par là lui donner une légitimité. Nous voulons changer ce système par la voie de transformations évolutives, par des méthodes parlementaires. La possibilité d'une participation limitée au Parlement n'est pas une faveur du pouvoir mais la restitution au peuple d'une part de ce qui lui revient. Cela intervient après des années de lutte, dont certaines protestations ouvrières réprimées de manière sanglante: les révoltes de 1956, les grèves de 1980, la création de NSZZ Solidarnosc, la lutte tenace menée par notre peuple depuis le 13 décembre 1981 pour la défense des droits civils et humains.

Depuis plus de 40 ans, les gouvernements en Pologne sont anti-démocratiques et ne sont soumis à aucun contrôle. Les élections de cette année ne les rendront pas démocratiques. Elles peuvent cependant faire que dorénavant la société pourra par ses représentants indépendants contrôler le gouvernement. Elle pourra obtenir des informations jusqu'ici non rendues publiques, sans lesquelles il est difficile de contrôler et réformer l'Etat.

Il en sera ainsi si dans les deux chambres, siègeront un nombre significatif de représentants choisis par la société; ils devront être compétents, assidus et dévoués mais surtout honnêtes, incorruptibles et déterminés. La minorité indépendante au Parlement ne formera pas le gouvernement ni ne nommera de Président selon nos vœux. Elle exprimera cependant légalement et ouvertement la volonté de la société polonaise et elle mobilisera l'opinion publique. On ne pourra plus alors gouverner entièrement contre cette opinion.

Suivant les principes fixés par la table ronde, législativement confirmés, le Sénat pourra rejeter toute loi qu'il estimera inappropriée. Pour repousser ce veto sénatorial, une majorité des 2/3 devra se constituer à la Diète. Une telle majorité ne pourra se former si 35% des députés s'y opposent. Et tel est précisément le pourcentage de sièges que nous pouvons remporter.

Cela donne la possibilité au Parlement de rejeter des projets de loi précipités, imposés, irréfléchis ou même nuisibles. Une telle opposition efficace manquait jusqu'ici. Cependant nous ne voulons pas nous limiter à faire opposition. Notre présence aura une influence sur les travaux législatifs du Parlement et sur la politique du gouvernement.

Quel est notre objectif ? Notre but est la souveraineté du peuple et l'indépendance du pays, la réforme de la République. Nous visons ce but par une action parlementaire légale et la lutte politique. Nous voulons renforcer les droits humains et civils afin que les citoyens libres puissent ensemble construire leur pays. Nous voulons la réforme de l'économie, une nouvelle politique sociale, afin que le travail retrouve son sens et que la population dispose de conditions de vie dignes.

I. LES DROITS CIVILS

1. La Constitution

La réforme de l'Etat doit être basée sur une nouvelle Constitution correspondant aux traditions démocratiques des Polonais, concrétisant les idéaux de liberté et d'égalité des citoyens quelles que soient leurs origines ethniques, leurs convictions religieuses, politiques ou autres, garantissant la souveraineté nationale et des méthodes de gouvernement

acceptées par la société. Il faut exclure la reconnaissance à quelque parti ou autre force politique d'un rôle dirigeant ou de tout autre genre de privilèges.

2. Les élections

Nous avons conclu les présents accords électoraux pour une seule fois. Les prochaines élections à la Diète et au Sénat doivent être pleinement démocratiques sans aucune limitation ni privilège.

3. L'autogestion communale

La création d'une autogestion authentique des villes et communes constitue un pas important vers la démocratie. L'administration municipale doit être l'unique gestionnaire de son territoire, totalement séparé de l'administration d'état. Les conseils municipaux doivent être choisis lors d'élections libres et démocratiques. Alors seulement, la gestion des biens et des finances des municipalités retrouvera son sens. Les villes et communes doivent avoir le droit de s'associer et d'être protégées contre les ingérences des autorités provinciales et centrales. Alors seulement, les citoyens seront respectés par l'administration.

4. La liberté d'association

Nous allons défendre et développer les droits civiques d'association et d'activité politique. Nos députés et sénateurs seront les porte-parole des milieux et groupements qui ont soutenu leur programme et leur candidature, et en particulier de NSZZ Solidarnosc, de NSZZ Solidarnosc (RI) des Agriculteurs Individuels et de l'Association Indépendante des Étudiants (NZZS). Leur mission sera l'extension des libertés syndicales, l'application du pluralisme syndical et associatif, ainsi que des libertés pour les partis politiques.

5. La législation

La législation polonaise doit protéger les libertés et les droits civiques. Elle doit pleinement appliquer les engagements internationaux de la Pologne en matière de respect des droits de l'homme. Nous viserons une réforme radicale du droit pénal pour réduire son aspect répressif. Nous demanderons une modification du droit civil pour mieux défendre les intérêts des citoyens.

II. L'ECONOMIE

1. Mesures urgentes

Au cours des quatre prochaines années de la législature du nouveau Parlement, on ne peut attendre un miracle économique. Cependant, l'autonomie de certaines entreprises permettra de réduire le gaspillage, de limiter les productions déficitaires et parfois nuisibles et transformer les relations de propriété et de travail pour obtenir de meilleurs résultats. Il faut lever la loi permettant actuellement au gouvernement de s'ingérer dans les activités des entreprises et même de décider de leur liquidation; une commission indépendante devra revoir la décision de fermeture des Chantiers de Gdansk.

Nous jugeons indispensable d'améliorer les conditions de vie des familles les plus pauvres et défavorisées. Il faut améliorer le fonctionnement des services publics, en particulier de la santé et de l'enseignement. Les fonds nécessaires seront dégagés à partir de coupes dans les budgets de l'armée et de la police, de réductions de la bureaucratie étatique et de diminutions des investissements dans le secteur énergétique. Par notre action au Parlement, nous viserons une réforme de l'agriculture et donc, l'amélioration de l'approvisionnement des villes et des conditions de vie rurale. Nous veillerons à l'application de toutes les dispositions de la table ronde

6. Le droit

Nous protégerons le droit de tout prévenu à un jugement juste et équitable. Les tribunaux et les juges doivent être indépendants des organes politiques et administratifs. Les procureurs doivent être soumis au Ministère de la Justice. Les tribunaux de simple police doivent être liquidés et seul le tribunal peut disposer du droit de priver un individu de sa liberté. Il faut dépolitiser la police qui doit servir à protéger la vie, les libertés et les biens des citoyens. Nous réagirons avec vigilance et opiniâtreté contre toute pratique illégale ou violation des droits civils.

7. La culture et l'information

Les libertés d'expression et d'accès à l'information constituent un droit civil fondamental. Nous lutterons contre la censure et le monopole d'état dans les communications et l'édition. Nous nous efforcerons de développer la culture indépendante, au bénéfice de toute la société.

8. Le service militaire

Nous demanderons une réduction de la durée du service militaire et du service civil, des garanties de respect des droits humains des conscrits, y compris les libertés de conscience, de pratique religieuse. Nous voulons l'abolition des cours militaires à l'école. Nous voulons une armée qui serve l'Etat polonais et non un parti politique.

9. La promotion sociale

Notre programme s'oppose résolument au système de nomenklatura dans tous les domaines de la vie publique. Tous les citoyens doivent bénéficier de droits égaux au travail, à l'avancement et de participation à la vie publique.

dans tous ses aspects. Le processus de dégradation et d'appauvrissement de notre société doit être renversé. Une lutte efficace contre l'inflation doit passer par des restrictions budgétaires et le contrôle parlementaire du budget de l'Etat et de la politique fiscale.

2. La réforme économique

Nos efforts viseront à promouvoir la création d'un nouveau système économique basé sur les mécanismes du marché. Nous demandons l'égalité de tous les types de propriété et la fin de l'arbitraire étatique en matière économique. Tous les acteurs économiques doivent être soumis aux règles économiques, sans faire peser sur la société le poids de leur inefficacité.

3. La réforme des rapports de propriété

La propriété étatique dans une large mesure doit être vendue ou louée aux municipalités, entreprises, sociétés mixtes ou privées. L'Etat devrait cesser de mener directement une activité économique.

4. La réforme des structures économiques

Nous demandons la réduction de la part des industries lourde et énergétique dans notre économie. Tous les secteurs économiques sans exception devront être soumis aux règles du marché et à des réformes fondamentales. Nous voulons le renforcement des mesures anti-monopole.

5. La réforme de la gestion

La réforme économique ne peut réussir que par la suppression des institutions et mécanismes qui la freinent. Aussi, nous demandons l'élimination des structures bureaucratiques administrant l'économie, pour ne laisser place qu'à des structures créées par les entreprises, pour autant qu'elles ne contreviennent pas aux règlements anti-monopole.

6. L'autogestion ouvrière

Les conseils d'autogestion doivent donner au personnel un pouvoir d'influence sur les décisions de leurs entreprises, afin que ces conseils deviennent ainsi co-responsables des résultats des entreprises.

7. L'agriculture

Le secteur agricole est d'une importance capitale pour le pays. Toute l'économie doit aider au développement de l'agriculture. Aucun effort ne sera épargné pour défendre et développer les intérêts des familles rurales.

8. Le contrôle social

La politique et la réforme économiques doivent être soumises au contrôle de la société. Toutes les décisions politiques seront consultées avec les syndicats, les organisations agricoles et les conseils autogestionnaires. Toutes les informations économiques doivent être disponibles au public.

III. LES CONDITIONS DE VIE

1. L'emploi

Tout en soutenant une politique de plein-emploi, nous nous opposons au maintien d'emplois illusoire et inutiles dont nous supportons tous les coûts. Nous demandons des allocations de chômage et une formation professionnelle pour les sans-emplois, en cas de liquidation d'entreprises.

2. Des salaires dignes

Le travail doit être correctement rémunéré. Nous lutterons pour qu'un seul salaire mensuel, fruit d'un travail de 42h/semaine, subvienne aux besoins d'une famille. Les pensions sont également les salaires de toute une vie de travail; nous n'acceptons pas que la pension minimale soit inférieure à la moitié du salaire moyen. Les réductions dans les budgets militaire et policier doivent avant tout relever à un niveau digne les pensions.

3. La sécurité au travail

Les entreprises doivent être civilement responsables des accidents de travail et les amendes pour les infractions à la sécurité doivent être plus sévères. Nous veillerons à développer les possibilités d'emploi pour les handicapés.

4. Le logement

Nous profiterons de notre présence au Parlement pour introduire une restructuration fondamentale de l'industrie du logement. Le monopole d'état dans la construction doit être aboli et l'industrie du logement soumise aux règles du marché. Par une large politique de crédits, on favorisera les initiatives individuelles et coopératives dans l'acquisition et la construction de logement.

5. La protection de l'environnement

Tout citoyen a le droit de vivre dans un environnement sain. Nous demandons des mesures radicales dans les zones écologiquement menacées. Un nouveau système de contrôle et de sanctions des entreprises polluantes doit être introduit. L'action des mouvements écologiques doit être encouragée et respectée légalement. Nous nous opposons au programme nucléaire dans sa forme actuelle. Nous veille-

rons à la gestion rationnelle de nos ressources naturelles.

6. La santé

Nous demandons un nouveau système de santé pour que tout citoyen puisse être soigné correctement. Les fonds de santé de l'état (ZUS) doivent servir exclusivement à des fins de santé et non renflouer le budget de l'état. Nous voulons des salaires et des conditions de travail décentes pour les membres des services de santé; nous demandons l'abolition de la nomenklatura du parti dans les services de santé et le rétablissement d'associations médicales indépendantes.

7. L'enseignement supérieur

Les institutions d'enseignement doivent être des lieux d'éducation et non de lutte idéologique. Nous nous opposons à la propagande athéiste dans les écoles et aux critères idéologiques dans le recrutement des enseignants. Les possibilités doivent être créées pour l'émergence de divers systèmes scolaires: non-étatiques, confessionnels et autres. Les minorités ethniques doivent bénéficier du droit de créer leurs propres écoles. Nous voulons l'amélioration des salaires des enseignants et des infrastructures scolaires.

8. Les difficultés de la vie quotidienne

Les difficultés quotidiennes frappent surtout les femmes et menacent la stabilité des familles. L'amélioration de cette situation nécessitera un meilleur approvisionnement du marché en biens et services, ainsi qu'une meilleure infrastructure de soins pour enfants. La concrétisation d'un changement réel des conditions de vie quotidienne constitue un de nos buts premiers.

Les points ci-dessus ne doivent pas être considérés comme un programme de promesses mais comme un programme d'actions qui doit être réalisé conjointement par la société et ses représentants parlementaires. Nous travaillerons ensemble pour améliorer et compléter notre programme au cours de la prochaine législature du Parlement.

Un récent rapport de l'officielle Association Chimique Polonaise révèle par quelques chiffres l'état alarmant de l'environnement en Pologne.

Sur chaque kilomètre carré du territoire polonais, il retombe deux fois plus de dioxyde de soufre qu'en moyenne en Europe. Dans la province de Katowice, les substances polluantes en suspension dans l'air dépassent 35 fois les normes admises; les retombées au sol des substances polluantes dépassent de 6 fois les normes les plus larges. La quantité de poussière de charbon dépasse 21 fois les normes; la concentration de substances liées au benzopirène (cancérogène) dépasse 62 fois les normes les plus larges; celle des résidus de plomb dépasse de 150 à 196 fois les normes autorisées.

Une part importante de l'alimentation est contaminée par des métaux toxiques. Près de 100% des rations alimentaires des enfants jusque 12 ans

présentent une teneur en azote dépassant les normes autorisées. La pollution de l'air et de l'environnement en général entraîne que 30-45% des lycéens présentent des troubles de santé.

Selon le professeur Z. Jaworski, radiologue, dans la région industrielle de Haute-Silésie le nombre de décès directement causés par l'émission excessive de dioxyde de soufre va de 5.800 à 7.000 morts par million d'habitants.

L'état de l'eau n'est pas meilleur. Dans les cours d'eaux de surface, on ne trouve plus d'eau potable que dans les rivières de montagne. Dans la moitié des lacs du pays est intervenu un processus de dégradation irréversible. 77% des captations d'eau des villes ne répondent pas aux normes requises. 75% des puits dans les campagnes (la toute grande majorité de la population rurale n'a pas l'eau courante) ont une eau de qualité mauvaise

ou douteuse. Selon l'Inspection d'Etat de Protection de l'Environnement, **5% des cours d'eau peuvent être classés dans la norme I (eau potable)**; 21% entrent dans la norme II (eau utilisable pour l'élevage d'animaux); 26% correspondent à la norme III (eau utilisable par l'industrie); les 48% de rivières restantes ne peuvent servir à aucun de ces fonctions.

En Silésie, du fait du rejet des eaux très salines des mines dans les fleuves, sur 400 km du cours de la Vistule, les eaux sont excessivement salines (ce chiffre passerait à 630 km dans les prochaines années); il en va de même pour l'Oder. Rien n'indique que cette évolution puisse être ralentie: l'an dernier, à l'échelle nationale, 61% du plan, déjà minimal, de construction de stations d'épuration des eaux a été réalisé. **Les pertes annuelles provoquées par la pollution de l'environnement sont estimées à 10 à 20% du PNB.**

(Source: Polityka, 26.11.88)

LES RESOLUTIONS DE LA TABLE RONDE SUR L'ECOLOGIE

1. Un programme de protection de l'environnement sera développé d'ici juin 1990, comprenant notamment:

- l'intégration des questions écologiques au sein des politiques sociale et économique;
- la nécessité d'études d'impact écologique pour tout nouveau projet industriel;
- une restructuration écologique de l'économie, notamment l'abandon des priorités au secteur énergétique.

2. Une liste des industries les plus polluantes sera élaborée cette année encore et des mesures seront prises à leur égard pouvant aller jusqu'à la liquidation.

3. Liquidation cette année des aciéries Siechnice (nord de Wrocław) et de ses filiales; et dans un délai plus éloigné, de l'aciérie de zinc et plomb de Miasteczko Slaskie (Silésie).

4. Le gouvernement protestera contre les constructions en RDA et en Tchécoslovaquie de centrales énergétiques à proximité de la frontière polonaise.

5. Une loi interdisant l'importation de déchets en Pologne sera adoptée en avril.

6. Introduction du droit pour chaque citoyen d'engager devant les tribunaux une procédure pour dommages à l'environnement.

7. Constitution avant juillet d'un Comité Social de Protection de l'Environnement.

8. Fin immédiate de toutes les sanctions à l'encontre des militants écologistes.

9. Renforcement des organes de contrôle de l'environnement.

NSZZ Solidarnosc a postulé la fin de la construction de centrales nucléaires, la réduction de l'extraction minière, l'utilisation accrue de gaz naturel et de pétrole importé. Le gouvernement pour sa part a refusé de considérer toute alternative avant l'élaboration d'un large programme énergétique pour les années futures.

A GLIWICE, EN SILESIE, s'est tenu du 28 au 30 avril le **IIème Seminaire Ecologique Indépendant** organisé par le Club Polonais Ecologique (PKE), par le Mouvement Ecologique Silésien et "Paix et Liberté" (WiP), avec la participation de NSZZ Solidarnosc, du Parti polonais des Verts et de l'Association Ecologique Polono-Suédoise, sous le thème "Comment sauver la Silésie?".

Les participants ont lancé l'appel suivant au Parlement Européen :

"Nous demandons une aide effective pour notre

projet de création en Haute-Silésie du **premier Institut Ecologique** sous les auspices du Parlement Européen, qui constituerait un maillon du Réseau Mondial d'Education Ecologique. Cet Institut serait un centre d'études et d'enseignement, indépendant des organes d'état, du parti et des organisations politiques. Nous proposons que ce projet soit placé sous le contrôle de la Commission de Protection de l'environnement et des réserves naturelles, au sein du Comité Civique auprès de Lech Walesa."